



BULLETIN MUNICIPAL N°10– 23/09/2021

Etaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; René ALIES ; Jean-Claude BARAILLE ; Serge BARBASTE ; Christian BONNET ; Christophe BRENAC ; Vincent COUZINIE ; Aurélien MIGNOT

Mmes Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES

Excusés : Mme Nathalie FAUGERAS, M. Thierry CALS

1-REGIE DES RECETTES PHOTOCOPIES.

A la demande du receveur, la régie des recettes photocopies est supprimée. Il ne sera donc plus possible de faire des photocopies à la Mairie (sauf pour les associations qui seront facturées à l'année).

Il sera proposé aux administrés la possibilité d'effectuer des photocopies gratuitement en « noir et blanc » à la Poste.

2- VOIRIE COMMUNALE

Le chemin de la Blazié va être classé en voirie communale

3 – BORNE POUR VEHICULE ELECTRIQUE

Un accord de principe a été donné au Syndicat Des Energie du Tarn par l'ensemble des membres du conseil Municipal pour installer une borne de recharge pour véhicules électriques. Un prochain rendez-vous est fixé pour réfléchir sur un emplacement et sur l'ensemble des modalités financières et administratives.

4- CHEMIN RURAL DE MALACAN

En ce qui concerne le chemin rural de Malacan, nous avons reçu la proposition d'un itinéraire de substitution : positionnement de principe pour un changement d'assiette en attente des démarches administratives.

5 – Subventions Communauté d’Agglomération Castres-Mazamet

Des demandes de subvention ont été adressées à la Communauté d’Agglomération Castres-Mazamet dans le cadre des dossiers d’investissement. Nous avons obtenu les aides suivantes :

- Goudronnage.....4 110.60 €
- Agrandissement cimetière6 777.94 €
- Accès Agence Postale2 375.60 €

6- DEMANDE D’UNE AUTORISATION DE STATIONNEMENT

Dans le cadre d’une nouvelle activité de « Taxi » sur Noailhac, un administré a sollicité la Mairie pour une place de stationnement sur la voie publique. La demande est acceptée sous réserve que le projet professionnel aboutisse.

7- LOCATION APPARTEMENT « MAIRIE ».

Après quelques travaux de rénovation, l’appartement au-dessus de la Mairie est loué depuis le 1^{er} septembre 2021.

8 – PLACES DE STATIONNEMENT AU COLOMBIER

Dans l’objectif de faciliter et augmenter le stationnement au Colombier, les abris bois situés sur le domaine communal vont être enlevés par les propriétaires.

9 - GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

La communauté d’agglomération Castres-Mazamet exerce la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » depuis le 1er janvier 2020. Le transfert de cette nouvelle compétence nécessite des transferts de charges entre les communes et la communauté d’agglomération.

QUESTIONS DIVERSES

11 Novembre 2021 : Une exposition est prévue du 04 au 7 novembre à la Salle Roger Gau sur le thème des « Marins Oubliés ». Un dépôt de gerbe se fera le 07 novembre 2021. Le rendez-vous est fixé à 10h sur la place de la Mairie. La participation des enfants de l’école et plus globalement de la population est souhaitée.

Secrétariat Mairie : Les dossiers d’urbanisme (permis de construire, d’aménager, de démolir, demande préalable, certificat d’urbanisme) ne seront reçus au secrétariat que les jeudis de 16h30 à 18h30. Merci d’en prendre note.

Salle de la Vierge : Nous sommes en réflexion pour la réhabilitation de cette salle en Etape et hébergement des Pèlerins qui suivent le chemin de St Jacques de Compostelle. Une étude chiffrée est en cours.

A la demande du Département de nouveaux référents ont été nommés

- **Référent Ambroisie** (plante toxique) : M. Jean Louis GROTTO
- **Référent moustiques tigres** : M. Christophe BRENAC

Des panneaux « **Appel d'Urgence** » sont mis en place :

- au panneau d'affichage de la Mairie et de la Poste,
- au gymnase et à la salle Roger Gau.

M le Maire fait part aux membres du Conseil de plusieurs contacts entre la Mairie et les services sociaux pour évoquer la situation de personnes en grande difficulté sur la commune.

Cet accompagnement et les demandes qui en découlent sont effectifs mais dépendent, notamment, de l'acceptation de ces personnes.

O-O-O-O-O-O-O-O



Cadet Roussel a trois châteaux, mais lesquels ?



Trier c'est bien



Entretenir c'est beau

Merci !



Ramasser c'est mieux